## **Professionnels**

Vous êtes artisans, auto-entrepreneurs, vous êtes présents en tant que commerces ambulants sur notre commune, assistante maternelle ou vous venez de monter votre projet ou de créer une association, la commune d'Aix-en-Pévèle a pour volonté de référencer vos activités afin de valoriser vos savoirs -faire et de montrer les richesses de notre village. Vous pouvez dès à présent vous faire connaître

si vous le souhaitez auprès du secrétariat de la Et si vous le désirez nous pourrons vous présenter à la population au travers de nos

## Circuits de promenade

différents journaux « Aix'presse »

Histoire de prendre l'air à pied ou en vélo, la municipalité a mis en place 3 circuits pour découvrir notre commune. Rendez-vous en face de l'église pour les départs 3,7km, 5.5km et 11km.

## Du Nouveau

## - Le portail famille

Prochainement accessible pour la cantine et la accessible aux parents d'élèves de l'école afin de faciliter les inscriptions et retrouver leurs factures.

#### - L'étude surveillée

Suite à un sondage, les parents se sont montrés favorables à la mise en place d'une étude surveillée. Depuis la rentrée de janvier, cette dernière est effective. Les parents voulant bénéficier de ce service se sont inscrits au préalable. Un instituteur prendra en charge les enfants au sein de l'école les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30. Cette étude permettra aux enfants du CP au CM2 de faire leurs devoirs dans une atmosphère studieuse avec la possibilité de demander de l'aide à un adulte.

Tarif:

Cantine : 4.1€ Garderie : 2.1€

Etude surveillée : 2.5€ (garderie inclus)

## Des BRUITS qui dérangent...

« La vie en bonne harmonie passe par le respect de règles de civisme »

une tondeuse qui ronronne le dimanche à l'heure du déjeuner, un coq qui chante à la lueur du petit matin,

une musique festive qui se prolonge tard dans la nuit,

des grenouilles qui coassent dans une mare au crépuscule,

Autant de sujets que la loi traite indifféremment dans les « affaires de nuisances sonores » et pour lesquels telle cour de justice donne raison à l'une des parties tandis que, pour une situation identique, une autre cour penchera pour l'autre partie...

La loi fixe des règles mais dans bien des cas, le bon sens peut venir à notre secours pour éviter une situation conflictuelle et une action en

Ainsi:

Il faut éviter d'utiliser du matériel bruyant tôt le matin et tard le soir, de même pour le dimanche après 12 heures.

Si à titre exceptionnel, vous allez faire du bruit (de jour comme de nuit) plus intensément qu'habituellement, prévenez vos voisins, votre politesse les rendra plus compréhensifs.

Si à l'inverse, vous considérez être victime d'une nuisance sonore de la part d'un voisin, dites-vous bien qu'il n'est pas forcément conscient de la gêne qu'il occasionne. C'est pourquoi il est bon de s'expliquer en toute cordialité avec lui pour régler ce type de

Quand il n'est malheureusement pas possible de trouver un accord, il y a le recours au conciliateur puis à la loi et à ses procédures.

## Le Conseil Municipal des enfants

Le 12 décembre, Monsieur le Maire ainsi que la commission en charge des affaires scolaires, des loisirs et de la jeunesse et des sports, a réuni le conseil municipal des enfants.

Dans un premier temps tous les participants se sont présentés. Puis Monsieur le Maire a remis aux enfants nouvellement élus leur écharpe de conseiller municipal. Ensuite, les petits conseillers ont fait part de leurs propositions de projet pour améliorer la vie à l'école et dans le village ainsi que poser les questions qui leur

L'équipe municipale les a écoutés et a essayé de répondre au mieux à leurs interrogations (pourquoi un projet est choisi plus qu'un autre, pourquoi cela prend autant de temps ou n'est pas réalisable dès que nous le décidons...).

Lors de cette séance, enfants et adultes ont pu communiquer, échanger leur vision des choses et davantage se comprendre afin de travailler au mieux.



## Les évènements :

### La distribution du traditionnel Colis des Ainés



Le 19 Décembre 2020, l'équipe du CCAS d'Aix en Pévèle a remis 125 colis festifs composés de produits locaux aux aînés du village de plus de 70 ans. Ils ont été distribués sur le seuil de la maison ou en Mairie. Les gestes barrière ont été respectés ainsi que la tradition de Noël.

**Prochain conseil municipal** Le jeudi 28 Janvier à 19h30 à la salle des fêtes.

## L'argile et ses conséquences

La Pévèle est une région touchée par le phénomène de « retrait et gonflement d'argile ». Certains villages sont particulièrement concernés. maisons sont fissurées ou détériorées. Des arrêtés de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle ont été publiés dans plusieurs communes.

Si vous constatez des dégradations, veuillez le signaler par écrit en Mairie.

## Ramassage des ordures ménagères

A compter du 1er janvier 2021, les sacs d'ordures ménagères seront ramassés le jeudi à partir de 6h00 le matin au lieu de l'après-midi.

## Nos Agents communaux

#### **Lucie BOULY**

Secrétaire de la mairie en charge : Des ressources humaines De la comptabilité, du budget Des élections, des affaires générales Des actes administratifs

#### Jean-Quentin AMOROS

- Adjoint au patrimoine principal 2e classe en charge de : De la Médiathèque De la communication et du site internet



## Sidonie VERBEKE

Adjointe au service technique Adjointe au service administratif en charge: De la réservation de la salle des fêtes De l'Etat Civil De la réception des pièces pour l'urbanisme De l'accueil physique et téléphonique



#### **Emilie CORDONNIER**

Adjointe au service technique en charge: De l'entretien des bâtiments scolaires De la surveillance et du service à la cantine et à la garderie



#### Isabelle BRIDELANCE

Adjointe au service technique en charge: De l'entretien de la salle des fêtes, de la mairie et de la médiathèque De la surveillance et du service à la cantine et à la garderie

#### **Daisy VILLENA**

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) en charge : De seconder l'enseignant dans la préparation des activités, dans la prise d'autonomie, d'assurer la sécurité et l'hygiène des enfants



#### **David LEPRETRE**

Adjoint des services techniques en charge : De la voirie Des bâtiments communaux Des espaces verts

#### **Caroline CAUWELS**

Adjointe au service technique en charge: De l'entretien des bâtiments scolaires De la surveillance et du service à la cantine et à la garderie

De l'entretien



## Cimetière

Depuis Janvier 2020, vous avez la possibilité d'acquérir une concession pour édifier une cavurne. La cavurne est un petit caveau situé dans le cimetière et destiné à accueillir et conserver une ou plusieurs urnes funéraires.

Le tarif d'une concession cavurne d'1m2 est :

-30 ans : 87.50 € -50 ans : 175 €

-La concession est renouvelable une fois.



## **Etat Civil**

## 7 Décès

Christian MARTINACHE 24.01.2020 Paulette DEVAUX Jean CITERNE Jeanine BODIN **Didier DAUCHY** Jacques DEWAVRIN Marie-Claude DUBOIS

12.02.2020 16.03.2020 18.03.2020 11.09.2020 21.10.2020 14.11.2020

## 12 Naissances

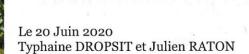
Gioia DINGHIN DINCLE 25.01.2020 Alice STRECKE BAUDIN 06.02.2020 Jade RENARD 09.02.2020 Louis DEBARGE 14.02.2020 Loïs POULAIN 25.02.2020 Nael REVAULT 02.05.2020 Ornella DESCLOITRES 22.06.2020 Pietro VITALI 28.08.2020 Alban DEMAY 01.09.2020 Simon BARBET LELEU 25.09.2020 Clémence RATON 06.11.2020 Mael DEREGNAUCOURT 20.11.2020

Mairie 41 rue Sadi Carnot 59310 AIX-EN-PEVELE 03 20 71 80 01 mairie@aixenpevele.fr www.aixenpevele.fr

# 5 Mariages

Le 13 juin 2020 Mélodie MALAGIE et Florian MULLIER

> Le 8 août 2020 Margot DELANNOY et Matthieu MARIE



Le 24 octobre 2020 Farida EL-KADDOURI et Frank DEMOL





Le 11 juillet 2020 Vanessa LEFEBVRE et Clément MASSON

## La population Aixoise

L'INSEE vient de communiquer ses chiffres : Nous sommes 1275 aixoises et aixois soit +153 en 5 ans (estimation au 1er Janvier 2018). La population de notre village augmente régulièrement. C'est la preuve de son attractivité et de son cadre de vie accueillant

# Baptême républicain

Le 26 Janvier 2020 Hugo BRUNIN-CANNOT



Imprimé sur papier recyclé, chez Mailing Express Service Ne pas jeter sur la voje publique

## Mot du Maire

Chères Aixoises, Chers Aixois,

Quelques jours après mon élection de Maire d'Aix en Pévèle le 23 Mai 2020, ie vous écrivais qu'avec l'épidémie de la Covid 19, notre vie avait changé et qu'elle ne serait plus comme avant.



## AIX'PRESSE Janvier 2021

Informations Municipales

**AIX-EN-PEVELE** 

J'ai entamé un mandat municipal très particulier, après une pause estivale un deuxième confinement a été ordonné. Aujourd'hui la situation n'est guère brillante. J'espère que la campagne de vaccination portera ses fruits. Une nouvelle fois, je vous recommande de respecter les règles sanitaires et de faire preuve de solidarité pour lutter contre un ennemi invisible. Les conséquences de la crise sanitaire sont multiples :

- économique pour les communes, les entreprises, les commerces, et leurs salariés.

- sociales avec l'annulation d'évènements associatifs, des fêtes, des loisirs, des activités sportives

- familiales avec le respect des gestes barrières empêchant le rapprochement des personnes et l'annulation des mariages et autres moments joyeux.

L'autre ennemi de la Nation est un islam politique qui a tué à quatre reprises à Conflans Ste Honorine et Nice et ensuite, quelques jours après Noël et le nouvel an 5 militaires français sont tombés au Mali.

Devant ces évènements tragiques, nous devons rester unis pour défendre nos libertés et les valeurs de la République.

A Aix en Pévèle, 2020 a été l'année de grands chantiers et de nombreux travaux. Le 31 Juillet, nous avons réceptionné la rénovation des intérieurs de L'Eglise ST Laurent. La dépense s'élève à 161 144 € HT financée par la commune et aidée par le Conseil Départemental à hauteur de 64 457 €. La réhabilitation de l'Eglise s'est déroulée en deux temps : d'abord le clos et le couvert puis les intérieurs. Afin de parfaire le financement, la Commune et la Fondation du Patrimoine ont lancé une souscription qui a rapporté 44 170 €, complétée par l'abondement de la Fondation du Patrimoine d'une montant de 12 500€. Je remercie chaleureusement les généreux donateurs, particuliers et entreprises, pour leur contribution et particulièrement l'Association St Laurent pour un don de 15 000€.

Le chantier du centre culturel et associatif touche à sa fin. Le revêtement du sol est posé. Ce chantier ne fût pas un long fleuve tranquille. Des soucis techniques et surtout l'abandon de la maitrise d'œuvre par l'architecte, ont retardé considérablement les délais. Afin de terminer ce chantier et de nous assister lors de la réception des travaux, une mission de conseil et d'accompagnement a été confiée à Monsieur Perrissin, architecte-expert. Je tiens ici à signaler la bonne collaboration des entreprises en l'absence de l'architecte défaillant.

Nous disposerons ainsi d'un ensemble médiathèque, école de musique, salles pour les associations, places de stationnement et espaces verts, qui deviendra un lieu d'échange, de lien social et de culture. Dès que possible je reviendrai vers vous pour vous donner des précisions sur l'ouverture au public des installations.

Au chapitre des travaux, s'ajoute le remplacement de la toiture terrasse des sanitaires du restaurant scolaire, de l'aire de jeux pour les enfants et récemment le curage des fossés de la rue du Marais et du chemin de la Verte Rue dans le prolongement de la rue du Maréchal Leclerc.

Il nous faut maintenant préparer l'avenir. J'y travaille avec l'ensemble de l'équipe municipale et avec nos partenaires de la CCPC et du Département.

Dans le cadre d'un appel à projet dit « plan de relance », nous venons d'obtenir une subvention de 27 000€ accordée par le Département, pour une liaison piétonnière (allant de la rue Paul Allégot à l'Allée des Erables menant à l'école des Prés Verts), et pour un 2ème colombarium au cimetière.

En collaboration avec la CCPC, nous prévoyons des extensions de l'éclairage public route Nationale, rue du Maréchal Leclerc et à proximité de l'école.

En 2021, nous procéderons à la réfection de la chaussée rue du Général Koening et du Marais, ainsi qu'à la création de refuges de croisement rue du Marais. Enfin,

je rappelle que Noréade engagera à la fin de l'hiver, des travaux importants rue Paul Allégot. Il s'agira de remplacer les conduites d'eau potable et d'installer l'assainissement collectif.

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous remercier tous pour la solidarité que vous avez manifestée, pour votre respect des règles de conduite que la situation sanitaire nous impose. Je remercie les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et l'ensemble du personnel communal pour leur implication durant cette période compliquée. Je vous souhaite une meilleure année 2021, que cette année nouvelle vous apporte bonheur, joie et réussite au sein de votre famille en bonne santé.

Au plaisir de vous retrouver.



**Didier Dalloy**